

Feuille annexe au dossier d'inscription **A.L.S.H. et SEJOURS CC2V**

« **Vacances ETE** » **3-12 ans** (à remplir en lettres capitales) – **2026**

ENFANT

NOM : PRENOM : COMMUNE :

PERIODE D'INSCRIPTION

JUILLET

ACCUEIL SUR CENTRE

Lu 06	Ma 07	Me 08	Je 09	Ve 10	Lu 13	Ma 14	Me 15	Je 16	Ve 17
						FERIE			
Lu 20	Ma 21	Me 22	Je 23	Ve 24	Lu 27	Ma 28	Me 29	Je 30	Ve 31

SEJOUR 7-12 ANS

du 13 au 17 juillet : (soit 5 jours)
(MERLIMONT)

du 20 au 24 juillet : (soit 5 jours)
(TRIE CHATEAU)

**COCHER LES JOURS
CHOISIS POUR L'ACCUEIL
SUR SITE**
OU
LE SEJOUR (7-12 ans)

ACCUEIL SUR CENTRE

AOUT

Lu 03	Ma 04	Me 05	Je 06	Ve 07	Lu 10	Ma 11	Me 12	Je 13	Ve 14
Lu 17	Ma 18	Me 19	Je 20	Ve 21	Lu 24	Ma 25	Me 26		

SEJOUR 7-12 ANS

du 3 au 7 août : (soit 5 jours)
(BERTAUCOURT)

du 17 au 21 août : (soit 5 jours)
(CHAMOUILLE)

Nombre de jours au total :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,, responsable de l'enfant, autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant à la sortie de l'accueil de loisirs

Nom et prénom des personnes autorisées (indiquer 3 personnes au maximum)

1	2	3
---	---	---

Les personnes désignées doivent être munies d'une pièce d'identité.

Modifications depuis la dernière inscription en accueil de loisirs (santé, familiaux) :

Service Animation Loisirs CC2V

Tél : 03.44.90.61.40

pole@cc2v.fr



Participation financière de la famille

Partie financière à remplir par la CC2V

Justificatif présenté :

Avis d'imposition 2025 (sur l'année 2024)

Autre (à préciser)

* Ressources mensuelles :
(Total des salaires et assimilés)
12 mois

* Pension alimentaire perçue

(si paiement d'une pension alimentaire, déduire le montant mensuel)

TOTAL

* Nombre d'enfants à charge :

* Taux d'effort (selon le nombre d'enfant) : %

Calcul du prix horaire

(Total des ressources) x (Taux d'effort en %) / 8

..... x / 8 = ⁽¹⁾ €

Participation familiale totale :

(Prix horaire) x (Nombre d'heures)

L'accueil comprend les activités, le goûter, le repas

⁽¹⁾ x = €

et l'hébergement pour les séjours

Je m'engage à régler la somme de € qui m'est demandée.

***Paiement par chèque bancaire, espèces au Pôle enfance Jeunesse ou par carte bancaire via le portail famille après réception de la facture.**

Lu et accepté, le..... Signature



Le règlement intérieur est à disposition sur le site internet de la CC2V.

Nos Accueils de Loisirs sont subventionnés par La CAF de l'Oise

Le Président de la Communauté de communes des Deux Vallées sis à 9 rue du Maréchal Juin – 60150 THOUROTTE a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à réalisation du traitement : inscription en accueil de loisirs et paiement. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de communes des Deux Vallées et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans à compter de leur inactivité. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter juridique@cc2v.fr / Service juridique 9 rue du maréchal Juin 60150 THOUROTTE.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

